

Introduction : LE TRAVAIL NOYAU D'UNE CONSTELLATION ET SOURCE D'AMBIVALENCES ET DE PARADOXES

-> L'expérience que chacun en fait est surdéterminée par les fantasmes et l'idéologie ; on ne peut s'y fier d'autant qu'un tropisme pousse chacun à considérer qu'il travaille plus et mieux que les autres de la même profession ou d'une autre.

=> Etant donné les évolutions voire les révolutions techniques, on ne peut penser le travail qu'au présent dans un cadre analysé sans oublier les personnalités des collègues ou confrères et les rapports conflictuels potentiellement judiciaires, d'où l'importance des témoignages particuliers.

-> Le travail est toujours pris entre deux pôles quelles que soient les époques, le capital ou les moyens de production aussi réduits soient-ils ; un artisan a besoin d'une mise de fond au départ pour acheter son matériel et se faire connaître et éventuellement embaucher.

MARX pointe le grand capital mais il y a tous les degrés et l'autre pôle, celui du travailleur, sa santé, son salaire, ses conditions de vie (cf. scandale des travailleurs bangladais et pakistanais pour les travaux de la coupe du monde de football au Katar.)

-> Le travail, à travers les professions qu'il constitue, évolue entre des statuts sociaux valorisés (cf. fonction publique haute ou moyenne : n'est pas loin le temps où des parents rêvaient pour leurs enfants d'un avenir de fonctionnaire) et une extension indéfinie des pratiques non rémunérées et pas encore reconnues : les aidants, les bénévoles, les femmes à la maison et aujourd'hui les activités non humaines de la nature (utilisation prédatrice de la nature).

=> Le travail est aussi ce qui sauve et ce qui tue.

Le droit au travail, la réadaptation par le travail, les maux que sont chômage et licenciement. Le dérivatif que constitue le travail pour l'angoisse : le regard psychiatrique voit dans l'intensité du travail une gestion de l'insécurité existentielle. La plupart de nos activités comportent à titre normal des traits névrotiques. Est-il besoin d'évoquer « la pénibilité » du travail, ses dangers (accidents du travail), sans oublier les personnalités toxiques de certains patrons ou supérieurs ou même subordonnés quel que soit le titre.

-> Et enfin, le management moderne brouille les orientations. Il présente le travail comme un jeu, une expression de sa personnalité, il valorise l'investissement, la passion, il introduit des séquences festives, des récompenses publiques (le meilleur vendeur de l'année), il prône les relations humaines, les « cercles de qualité », il parle « d'entreprise libérée », il situe le bonheur dans l'entreprise. Les plus en pointe fournissent des services (à l'intérieur de l'entreprise) afin que le « collaborateur » soit plus disponible et moins empêché. Le bonheur devient une obligation comme un vêtement de travail.

Marie-Anne Dujarier écrit : « VOILA LES SALAIRES COUPABLES DE NE PAS ETRE HEUREUX. » Ce maillage festif présente une autre face : une multiplicité de contrôles, d'évaluations, d'autoévaluations, la quête de l'excellence, le « marketing de soi », le « travail réputationnel ».

N.B. : Les analyses sociologiques proviennent de Marie-Anne Dujarier, *Troubles dans le travail*, Puf, 2021.

I- Le travail, pièce d'un puzzle

Quel contrat coiffe notre travail, quel diplôme, quelle formation nous y introduit ? Quelles qualités sont requises ? Travaille-t-on seul, avec des associés, dans une entreprise de quelle taille ? Où est notre lieu de travail ? Quelle sécurité représente-t-il ? Que produit-on ? des clous, de la santé, du savoir ?

Quel est notre statut ? ouvrier, artisan, autoentrepreneur, commerçant, fonctionnaire, profession libérale, intermittent du spectacle, chef de troupe subventionnée ou non, etc. Quel est notre salaire, chiffre d'affaires, honoraires ? Quelle durée, quelle pénibilité, quels avantages (véhicule, logement, repas) ? Travaille-t-on pour gagner son pain ou par vocation ? Question actuelle : ce que l'on produit est-il uniquement utile ou nocif pour la nature voire le travailleur (questions plus actuelles que jamais) ? Où vont les bénéfices de l'entreprise ? actionnaires, réinvestissement, intéressement des salariés ?

Quels sont les recours de l'employé ? Psychologue d'entreprise, syndicat ou rien sinon en dehors, prudhommes, etc.

Comment pourrait-on universaliser et statufier le travail ?

Promouvoir LA VALEUR TRAVAIL

Pour élever une notion au-dessus de sa condition , on ajoute une particule pour un snob , le terme de VALEUR mais ce n'est pas magique ou Revue MGEN = Valeurs Mutualistes + compagnie d'assurances, etc. relève de la pub.

Ne pas confondre valeur et idée. HEIDEGGER : « LES VALEURS SONT LES ORIPEAUX DES IDEES. »

Méfions-nous des égalités , des pseudo universalités ainsi lorsque nous n'avons rien à comprendre dans des constatations pré-sociologiques.

« LE TRAVAIL EST UNE FICTION PSYCHIQUE FATALE » L'activité dans les sociétés humaines (Bourdieu) « La base de la société » (FRIEDMANN, 1972 = « UNE FICTION QUI EXISTE »).

Admettons plutôt avec Marie-Anne Dujarier : « TRAVAIL EST UN SUBSTANTIF SANS SUBSTANCE MAIS UNE EXISTENCE SOCIALE ET SUBJECTIVE CONTINGENTE . »

II- Deux idéologies, deux cultures

A) Travaillez : prenez de la peine

A) Le travail est valorisé dans la mythologie grecque. On voue un culte à « L'ATHENA TRAVAILLEUSE » (Athena fait pousser l'olivier, symbole de paix et de prospérité ; elle conseille les dieux et les mortels). Le dieu Héphaïstos est un artisan forgeron divin prestigieux.

Chez HESIODE, rien de honteux dans le travail. Les Pères de l'Eglise valorisent l'activité productive et condamnent l'esclavage. Dans les trois ordres sociaux : laboratores, oratores, bellatores, ne pas travailler correspond à un châtement du péché originel.

« UN HOMME N'EST PAS PAUVRE PARCE QU'IL N'A RIEN MAIS PARCE QU'IL NE TRAVAILLE PAS. » (MONTESQUIEU) Avec la montée de la bourgeoisie et du capitalisme, le travail devient la condition dominante de l'homme visant la chance et la richesse. MAX WEBER(1905) : chacun doit accepter sa tâche et son métier comme un décret divin ; l'homme est né pour un exercice continu. La classe des parasites et rentiers est dangereuse et à exclure.

Le travail présente aussi l'avantage d'être un outil de police urbaine : COLBERT (1619-1683), BOSSUET(1627-1704), FENELON (1651-1715) critiquent l'oisiveté, la fainéantise, le luxe, la débauche, etc. alors que le travail non seulement permet la subsistance mais aussi la propriété foncière et celle de soi qui font l'indépendance.

Pour les économistes du XVIIIème siècle seul le travail génère de la valeur, procure de la richesse :

Adam SMITH, 1776, Enquête sur la nature et les causes de la richesse des Nations ; RICARDO (1672-1823), FRANKLIN (1706-1790), MALTHUS (1766-1834), SAY (1767-1832), VOLTAIRE (1694-1778), DIDEROT (1713-1784) et MARX vantent tous « LES BIENFAITS DU TRAVAIL » (*Encyclopédie*). « LA SOURCE DE LA GLOIRE ET DU BONHEUR EST DANS LE TRAVAIL. » (*Encyclopédie*). Le capitalisme industriel libéral génère l'institutionnalisation du travail.

Août 1789 : *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. « TOUS LES CITOYENS SONT EGALEMENT ADMISSIBLES A TOUTES DIGNITES , PLACES ET EMPLOIS PUBLICS SELON LEUR CAPACITE ET SANS AUTRE DISTINCTION QUE CELLE DE LEURS VERTUS ET LEURS TALENTS. »

1791 : Proclamation de la « LIBERTE DU TRAVAIL » : « IL SERA LIBRE A TOUTE PERSONNE DE FAIRE TEL NEGOCE OU D'EXERCER TELLE PROFESSION OU METIER QU'IL TROUVERA BON. »

Dès 1789 l'Assemblée constituante proclame le droit au travail, l'Etat est sollicité pour créer du travail : ex. les ateliers nationaux. La réglementation du travail se développe : travail des enfants, travail de nuit.

1892 : Création de l'Inspection du Travail et de la CGT

1864 : Association internationale des travailleurs

1891 : Création de « l'Office du Travail »

1900 : Création du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale

1910 : Code du Travail : Convention, réglementation, organisation internationale du Travail, Bureau international du Travail, droits internationaux pour des emplois dignes et protégés.

1920 : Conventions internationales du Travail

idem chez les penseurs de Gauche : Louis BLANC (1811-1882), SAINT-SIMON (1760-1825) s'élèvent contre l'anarchie. Des utopistes proposent une organisation juste du travail.

R. OWEN (1771-1858), Charles FOURIER (non pas Joseph) (1772-1837), théoricien du phalanstère,

groupe de travailleurs associés ou coopérative par actions jamais réalisée.

PROUDHON(1809-1865) ouvrier au départ : Qu'est-ce que la propriété ? 1840 La philosophie de la misère, père de l'anarchisme. MARX et ENGELS (1818-1883) (1820-1895). ZOLA, malgré sa dénonciation de la condition ouvrière valorise le travail : « LE TRAVAIL EST LE SEUL GUIDE , LE SEUL MAITRE ET SEUL DIEU CAPABLE DE RACHETER L'HUMANITE. » Pour HEGEL et MARX, le travail (à la base pas aliéné pour Marx) est la médiation nécessaire entre l'homme et la nature. Marx figure une société libérée de l'aliénation du capitalisme ; le travail libéré ne fera qu'un avec la créativité et la liberté (utopie de travail doté uniquement de caractères positifs). Le travail a toute sa place car il coïncide avec l'universalité de la vie : « LE TRAVAIL , C'EST LA VIE. », il permet la véritable sociabilité humaine au-delà des classes toujours en conflit. Depuis Marx, le travail intéresse de nombreuses études : économie, physique, sociologie et même science dure...

En 1913 au Conservatoire des Arts et Métiers est fondé le premier laboratoire de physiologie du travail.

B) Paressez : prenez du plaisir

Parallèlement, la dévalorisation du travail et son rejet se développent. Ne trouvons-nous pas déjà dans les textes bibliques la condamnation de l'hyperactivité poussée par la convoitise en vue d'accumuler des richesses. Des pamphlets sont publiés par des aristocrates, des intellectuels, des anarchistes, des socialistes, des artistes, tous de pays capitalistes de l'hémisphère nord.

1871, RIMBAUD« TRAVAILLER MAINTENANT , JAMAIS , JAMAIS , JE SUIS EN GREVE , JE M'ENCRAPULE LE PLUS POSSIBLE ET JE TRAVAILLE A ME FAIRE VOYANT. » On comprendra que la seconde occurrence de travail désigne une initiative individuelle qui porte sur soi-même. C'est un travail psychique et pas social. Toute vie engage un dialogue de soi à soi qui manipule certains affects ou émotions au profit d'autres en vue d'un équilibre souhaité.

STEVENSON en 1877 écrit *L'Apologie des Oisifs* : il ironise sur l'agitation des travailleurs qui sont comme des « MORTS VIVANTS». Faire le travail, c'est préserver la faculté de penser.

Le célèbre *Droit à la paresse* (1880) de LAFARGUE (1842-1911) : y est visé le travail excessif et aliénant au profit de la vie, de la création et la pensée (différent de programme) = révolte personnelle.

1926, Eugène MARSAN, *Eloge de la paresse* en faveur de l'étude, l'invention, la contemplation.

1927, JOSSOT (caricaturiste, affichiste) libertaire toujours au profit de la pensée, la poésie et l'art contre « les fanatiques du travail ».

B. RUSSEL (1872-1970) démocrate, individualiste, libéral, il écrit un *Eloge de l'Oisiveté* contre le salariat capitaliste pour l'activité dite « subjectivante » où l'on s'exprime.

G. DEBORD(1931-1994) Internationale Situationniste critique la société du spectacle et la consommation aliénante. « NE TRAVAILLEZ JAMAIS! » Le travail est opposé à « LA VALEUR D'USAGE DE LA VIE».

VANEIGEM, 1934, même appartenance à Internationale Situationniste. *Traité du savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* contre la tyrannie étatique et marchande. Plus le travail est associé à une norme tyrannique plus il devient à fuir.

Bob BLACK, *No one should everwork Travailler, moi jamais.*

A partir de cette première vague une foison de publications contre le travail :

2009, GROZDANOVITCH, *L'Art difficile de ne presque rien faire*

2004, Corinne MAIER, *Bonjour paresse*

2013, GRAEBER, *Bullshit Jobs*

2015, D. FLAYNE, *The refusal of work*

2016, J. LIVINGSTONE *No more work, Fuck Work*

2018, T. HODKINSON, *L'Art d'être oisif dans un monde de dingue* : ce sont des réponses à une survalorisation du travail.

« LE TRAVAIL SERAIT DEVENU UNE LEGENDE , UNE MYTHOLOGIE , UNE RELIGION , UN CULTE , UNE VALEUR INCONTOURNABLE » (A. JAPPE 2019)

Ne travaillez jamais : La critique du travail en France de Charles Fourier à Guy Debord.

Le fonds des critiques du travail l'oppose à l'œuvre , à la création. Ce qui est désirable, c'est de

« FAIRE DES CHOSES SENSEES , AGREABLES , BELLES, UTILES AVEC D'AUTRES », cela concerne la part non économique de l'homme. Les méthodes du management font la chasse aux « TEMPS MORTS », « IMPRODUCTIFS », inutiles, d'où la réaction visant à reprendre du temps pour soi c'est-à-dire pour le travail psychique sur soi que demande toute vie. Cf. le paradoxe d'un « ARRET DE TRAVAIL », emploi pour faire un « TRAVAIL SUR SOI » afin de retrouver son équilibre. Autre ex. si l'on cherche à mettre fin au travail des enfants, c'est pour qu'ils puissent aller à l'école voire jouer (loisir vient de skolé qui a donné école). Insistons sur le fait que ce qui est visé à travers ces critiques, ce n'est pas l'apathie, l'asthénie, le vide consumériste mais une autre manière d'utiliser ses forces, c'est-à-dire de travailler. Ainsi la placardisation est vécue comme une souffrance contre nature, un « EMPTY LABOR », « NON TRAVAIL FORCE ». Le travail choisi et exécuté en dehors de l'emploi et de la rémunération donne un regard critique sur le premier ce que traduit le titre paradoxal.

B. STIEGLER (1952-2020) écrit en 2015 : « L'EMPLOI EST MORT , VIVE LE TRAVAIL. » Il s'agit alors d'une « révolution épistémologique ». Le travail n'est plus celui des « Temps modernes » de CHAPLIN développé dans les livres et les films sur le sujet. Elle court elle court la vie intense et pénible d'une banlieusarde, etc. C'est l'emploi à plein temps même thème qui garde tous les caractères négatifs du salariat capitaliste voire pire. A la marge de cette ambivalence il existe deux espèces de travail :

III- Travail non déclaré, travail non reconnu

Voleurs, escrocs, prostituées, ces activités, bien que hors cadre juridique, demandent de la peine. Stephan ZWEIG : « JE N'IMAGINAIS PAS QUEL ART TERRIBLE OU SUSPENS CRUEL EST CELUI DU PICK POCKET. » Ces activités permettent une rémunération, elles obéissent à une organisation quasi administrative cf. association de malfaiteurs, règles des gangs et cartels. Dans le même ordre du quasi-travail, la prostitution appelée « travail sexuel » demande des efforts, des travestissements, une recherche de clientèle, une comptabilité, une évaluation des risques (maladies, agressions). Cependant, ce travail est en voie de légalisation : reconnu et légalisé aux USA, aux Pays Bas, au Danemark, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Belgique. La France la condamne mais l'encadre depuis 1970 ; il y a une lutte pour la reconnaissance des services sexuels (entre autre pour les handicapés) comme un travail à part entière. Dans cette espèce de travail problématique à la limite de la légalité, citons les « patrons voyous », les petits fonctionnaires corrompus (la délinquance en « col blanc ») ; « le travail au noir » s'inscrit aussi dans cette zone grise ; n'oublions pas les désormais publics « emplois fictifs » ; ils s'inscrivent dans un cadre administratif mais il manque le labeur, la peine, la compétence et la force de travail (base de l'analyse marxiste).

Dans la rubrique des activités pénibles qui comportent les variables du travail officiel mais ne sont pas véritablement reconnues ou à peine : le travail domestique des mères de famille cf. double journée, les témoignages ne manquent pas cf. exemple du père de famille qui rentre du bureau très tard pour ne pas aider sa femme. Tout proche de ce travail domestique celui des « aidants » que le principe du « care », c'est-à-dire du « soin » rend plus visibles.

Le code civil prescrit le soin aux parents, aux enfants, au conjoint. Le care ou soin exige un engagement total ainsi qu'une implication du corps en entier mais il est essentiellement bénévole et peine à obtenir des prestations compensatoires, un droit à la formation et au répit. Ce n'est que récemment qu'est reconnu le travail des femmes d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants (on ne gémira pas sur les femmes de hauts fonctionnaires et de professions libérales lucratives). M.A.D. classe les actions bénévoles comme « activités utiles et belles » : elle identifie les domaines concernés : aide sociale, culture, éducation, santé et aujourd'hui écologie. Elle pointe aussi les paradoxes : « Plus est attribué de valeur à la production et à son utilité sociale plus il est possible de réduire sa valeur économique et de dégrader les conditions de l'emploi. » « Le discours qui valorise le travail justifie l'action sans activité ; la production de choses et services inutiles ou nuisibles dont la dégradations des conditions de l'emploi. »

Où classer le bénévolat ou l'engagement politique ? Est-il suffisamment rémunéré par l'administration de l'idole politique soutenue par l'attente d'un rôle s'il ou elle arrive à un pouvoir ? L'adrénaline des meetings et l'investissement libidinal dans les combats tiennent-ils lieu de rémunération ? On s'interrogera comme les jurés sans haine et sans parti pris. C'est une transition pour passer à toute

l'activité qui est requise par les entreprises et le management actuels. En dehors de la production de valeurs marchandes, combien de réunions, combien d'évaluations, combien de séminaires, de formations et d'initiatives ou projets non comptabilisés dans le temps de travail productif ?

Pour se faire reconnaître par ses employeurs, il est important de « se mettre en scène », de participer à des formations : est-ce du travail pris en compte ?

La transmission par internet soumet l'employé à une quantité de sollicitations auxquelles il faut répondre intensifiant les cadences du travail. Autre paradoxe les chercheurs d'emploi « travaillent », ils doivent faire « le marketing de soi » ou « travail réputationnel », ils deviennent « une ressource humaine », « un capital », « un porte feuille de compétences » ; il lui faut « construire son réseau » dans un système de « dons et contre dons » (échange de services qui crée des obligations réciproques).

A cette « génération précoce » appartient aussi ce que les sociologues (toujours inspirés de l'anglais) appellent « le hope labour » c'est-à-dire « économie de la promesse », « aspirational labour » ; au nom de la passion pour un secteur professionnel voire des personnalités en vue, des stagiaires offrent un travail non rémunéré pour montrer leurs compétences et côtoyer des personnalités ; est-ce un « travail » ? « Au nom de la passion s'offre une hyperproductivité non rémunérée. » Le regard sociologique classe aussi comme travail non vraiment reconnu celui des détenus, des handicapés, des associations comme Emmaüs. Il remarque aussi le renversement de l'évolution charité -> Etat.

Rappelons qu'à l'origine Ecoles, Universités, Hôpitaux étaient d'initiative religieuse.

La solidarité se transforme en « charité » ONG aujourd'hui « humanitaire », on parle de « mission », d'« engagement », pas de travail. Le flou élégant de la notion d'engagement conséquence de l'existence comme liberté ne saurait masquer les conditions des prestations fournies en son nom.

Beaucoup de produits alimentaires et d'entreprises se déclarent « engagés » : l'existentialisme du riz ou du yaourt ! A ce « travail » finement extorqué M.A.D. ajoute le travail masqué des consommateurs ; modalités d'achat sur internet, scanner et manipuler ses produits au supermarché, peiner sur les culs de sac de notre téléphone pour réaliser des opérations administratives que l'on obtenait avant d'un fonctionnaire en chair et en os. « Le temps de cerveau disponible » obtenu par une chaîne de grande audience constitue une force de consommation.

L'extension de la prévention et la publicité pour l'automédication font de nous des artisans de notre santé, quel air respirons-nous dans notre « espace santé » ? Est-on coupable d'être malade ? La sociologie pointe l'expression « Travail des malades » et « Education thérapeutique » ! Travail immunologique. On évoquera aussi le « clinical labour » : il s'agit du don ou de la vente de propriétés du vivant, notamment dans le domaine gynécologique essentiellement liées à la reproduction n'ont pas de statut juridique, ils peuvent être employés et transformés ; est-ce du travail pour le donneur ?

Autre paradoxe : la vie entre au service de ce qui est censé lui rendre service : la participation aux jeux en ligne transforme le joueur en testeur ; on peut parler d'exploitation des « travailleurs de la donnée ». Recherches et achats sont comptabilisés et vendus à la publicité, encore des expressions anglophones « digital labour », « free labour ». Bref, la société devient une « social factory ». Où classera-t-on le temps pour soi, le fameux loisir, s'il est voué à la consommation marchande et s'il est exploité par les multinationales ? Tout temps libre permet-il de s'exprimer, de trouver la reconnaissance que leur emploi, travail ou profession ne leur donnait pas ? L'internaute est-il un héros ?

Dans l'ordre du travail problématique qui est même souvent considéré comme son contraire, qu'en est-il de « l'assistantat » de ceux qui touchent des allocations à ce que l'on dit « sans rien faire » ? La rubrique sous laquelle s'inscrivent ces prestations c'est celle des Politiques publiques de l'activation cf. terme cache-pot « bouger ». Il s'agit d'une rémunération minimale destinée à permettre de retrouver du travail. En Allemagne des emplois sous payés font des « travailleurs pauvres », il y a des contrats de travail pour les migrants pour l'utilité publique. En Italie le bénévolat est censé déborder sur un emploi. En Suisse les volontaires des organisations caritatives obtiendraient un certificat de travail officiel. Aux U.S.A. il existe le « workfare » que l'on peut traduire par « allocation conditionnelle », c'est une assistance fondée sur la moralité du travailleur. Tout cela pour des emplois indésirables. En France on parle d'« insertion par l'emploi dans un projet personnel » (majesté des mots, misère des expériences). Passage du R.M.A. revenu minimum d'activité au R.M.I. revenu minimum d'insertion puis au R.S.A. revenu minimum de solidarité active. Le fait de les toucher engage à suivre des actions d'insertion proposées sous un chapeau juridique flou. En 2016 le Tribunal

administratif interdit le « workfare » (allocation conditionnelle). En 2018 le Conseil d'Etat l'autorise. Cette ambivalence ouvre à l'éloge de l'engagement appelé « entrepreneuriat social ».

Dans ce passage de la solidarité à la charité le travail devient « activité », « mission » dans un flou juridique. M.A.D. considère ce travail informel comme « l'envers du travail » (pas le contraire). Mais que pense-t-on lorsqu'un trafiquant de drogue touche le R.S.A. ? La pensée de la sociologie ignore celle de l'économie capitaliste ou socialiste ; elle peut étendre le travail bien au-delà de l'intérêt d'un employeur. Même l'Etat qui n'est pas un patron capitaliste malgré une large redistribution, cherche à faire des économies sur les emplois et les salaires. Chaque secteur socioéconomique revendique pour son propre compte mais aucun n'est seul. Un exemple : les analyses sociologiques de l'Ecole soulignent les inégalités d'accès aux plus hauts diplômes dans un pessimisme contagieux mais ignorent les trajectoires réussies, les espoirs offerts cf. les biographies des transfuges de classe racontent bien des réussites des progrès dits sociaux. Mais rendus réels par des individus et pas des statistiques avec un pessimisme de décision.

Conclusion :

Si nous avons tenu l'ambivalence du travail sous tous ses aspects, nous rappelons l'axe freudien de deux principes fondamentaux : le principe de plaisir et celui de réalité ; ils coexistent en nous. Notre travail psychique consiste à les combiner pour la meilleure adaptation possible tout au long de notre vie. Si le principe de plaisir nourrit l'imagination d'un au-delà du travail et de l'effort qu'il requiert, un au-delà de « créations belles et utiles » (cf. sens du travail), ce principe ne saurait éliminer le principe de réalité qui existe avant, pendant et après le travail ; ainsi, la « vie de famille » censée représenter le repos du travailleur est loin de ne comporter que du plaisir. Avec Freud nous avons vu la dimension laborieuse de la vie psychique surtout dans l'interactivité intersubjective ; n'y aurait-il jamais de conflits entre proches ? Combien ne sont pas soulagés de fermer la porte du domicile pour un métier, un emploi ou un travail qu'ils maîtrisent ? De même, au sein d'un travail, il y a non seulement même au sens métaphorique la matière d'exercice mais aussi les conditions : collègues, clients, locaux, etc. combien d'occasions de prendre sur soi, d'employer la diplomatie ou l'attaque, ce qui est coûteux en paix et plaisir. Ce n'est pas le moindre travail que cet équilibre à rétablir chaque jour, d'autant plus que nous avons affaire à l'humain. Toute personne dans la vente dira combien la diversité des clients demande d'interactions psychiques. Si une connaissance quasi juridique des conditions d'un emploi, d'une profession même libérale et solitaire est nécessaire, en revanche, l'idéologie qui valorise ou dévalorise le travail est plutôt nocive. Sentiment d'humiliation de certaines professions, vanité et sentiment d'impunité d'autres cf. corruption de hauts responsables proportionnés à leur pouvoir. Cependant, on ne peut pas ne rien mettre de soi dans sa profession ; les notions de passion, de vocation correspondent bien à une réalité psychique et morale (dynamiques et topiques). Quand un soldat devient un guerrier, se battre pour défendre son pays demande une vision du monde, un projet d'avenir et une relative négligence quant aux supérieurs, égaux ou inférieurs. Un combattant va au bout de ses forces. Sans compter ses heures de « travail » : le terme convient-il vraiment ? L'accusation et la plainte à l'égard des patrons ou employeurs en deçà de l'officialisation syndicale ou juridique (prudhommes, avocats) ne sont-elles pas la part d'idéologie qui accompagne le travail, le complète dans son ambivalence ?

Même si ces généralités outrancières autant que naïves cherchent à présider au moral des employés (cf. plus haut), obligation du bonheur, ne gagne-t-on pas à aimer son travail quel qu'il soit, une fois éliminés ceux pour lesquels nous ne sommes vraiment pas faits, c'est là le travail de toute une vie à mener dans la famille autant que dans ses relations humaines et son corps, c'est-à-dire sa santé.

* Reconnaissance : 3 références de valorisation du travail : niveau de salaire, utilité peu ou pas reconnue, précarisation SUPLOT ; niveau de salaire, connaissance de la tâche, limitation de son intensité. D. MEDA.